

MARIAGES MIXTES

DECLARATION D'INTENTION COMMUNE

de M

en vue de son mariage avec

M

En présence de Dieu et dans l'Eglise à laquelle nous appartenons par notre baptême,

moi,..... catholique

et moi,

nous voulons **librement** constituer une communauté de vie et d'amour et nous l'acceptons dans le Christ, **une, indissoluble, féconde, dans la fidélité totale** et le soutien mutuel.

Nous nous engageons à approfondir notre foi et à respecter la foi et la pratique religieuse de notre conjoint.

Nous acceptons les enfants qui pourront naître de notre union. Nous les éduquerons humainement et chrétiennement avec le meilleur de nous-mêmes ; nous leur ferons connaître et aimer Jésus-Christ ; nous les formerons au respect et leur donnerons la connaissance de nos deux Eglises.

Nous avons pleinement conscience de l'exigence, pour chacun d'entre nous, de la foi de notre Eglise qui nous pousse à vouloir que nos enfants participent à cette foi par le baptême et l'éducation.

Nous savons que la promesse qui est demandée à celui de nous deux qui est catholique de "*faire tout ce qui dépend de lui pour que ses enfants soient baptisés et élevés dans l'Eglise catholique*" doit être accomplie dans les circonstances concrètes de notre foyer. Ce qui signifie que, dans le respect des raisons et des convictions religieuses de chacun d'entre nous, nous devons prendre ensemble une décision que nous pourrons tous deux approuver en conscience.

C'est bien un foyer chrétien que nous voulons bâtir et nous croyons que notre amour nous appelle à dépasser notre égoïsme et à nous mettre au Service des autres pour que, éclairés par l'Evangile et soutenus par nos Eglises, nous travaillions avec tous pour plus d'amour, de justice et de paix.

A..... le

Signature du chrétien catholique

Signature du chrétien non catholique

Signature du prêtre